

Communications officielles

N° 8 – 2020

30 octobre 2020

Communication de la Commission de jeu

Comment va se poursuivre le championnat ?

1. **Situation actuelle** : suite à une décision des gouvernements des cantons de Berne et du Jura du 23.10.2020, les compétitions et les entraînements pour les sports d'équipe comme le football ne sont plus autorisés pendant 4 semaines, c'est-à-dire au moins jusqu'au 20.11.2020. Étant donné qu'après cette date, il ne sera plus possible de reprendre la compétition au sein de l'AFBJ, le tour d'automne sera considéré comme interrompu.
2. Dans le cadre **des championnats annuels**, les matchs sont reprogrammés au printemps avant le début du tour de printemps. Chaque responsable de groupe (RG) communique les nouvelles dates au secrétariat avant le 30.11.2020 (voir point 3).
3. Dans le cadre **des championnats semestriels** du football à 11, tous les matchs seront joués les week-ends des 13-14 mars 2021, 20-21 mars 2021 et 27-28 mars 2021. Les matchs non joués à ces trois dates en raison des conditions météorologiques et qui n'affectent pas la promotion ou la relégation ne seront pas reportés. Pour les matchs qui ont une influence sur la promotion ou la relégation, les clubs doivent chercher une occasion de jouer, par exemple sur des terrains synthétiques. Si des frais sont engagés, l'AFBJ versera une contribution maximale de 50 CHF par match. Chaque RG communique les nouvelles dates au secrétariat avant le 30.11.2020, conformément au point 3.
4. La CD a donc le temps de traiter et de publier les sanctions jusqu'à la répartition des groupes au 30.03.2021.
5. **Inscriptions des équipes pour le tour de printemps** :
La date limite pour les inscriptions des équipes, en particulier les D-G, FF-12 et FF-15, les inscriptions complémentaires en 5^{ème} ligue et en 4^{ème} ligue féminine est fixée au 1^{er} février 2021 (au lieu du 6 janvier 2021).

6. La répartition des groupes et les calendriers des juniors D-G seront publiés jusqu'au 22.02.2021.
7. Le mardi 30 mars 2021, la CJ établira la répartition des groupes pour le tour de printemps des championnats semestriels et dressera les listes des rencontres jusqu'au vendredi 2 avril 2021, avec reprise des compétitions le lundi 19 avril 2021 (fin des vacances de printemps).
8. Les calendriers seront publiés par le secrétariat au plus tard le mardi 6 avril 2021. Cela donnera aux clubs le temps d'inscrire les heures de coup d'envoi.
9. Le dernier jour de compétition reste le mardi 15 juin 2021 (selon le RJ ASF, les championnats doivent généralement se terminer à la mi-juin).
10. Les finales de la Jakob Markt Bern Cup auront lieu comme prévu du 18 au 20 juin 2021 et seront organisées par le SC Aegerten Brügg.

La répartition des groupes pour la saison 2021/2022 aura lieu le vendredi 25 juin 2021.

Communication de la Commission disciplinaire

Publication des sanctions financières contre les clubs

CHF 200.00 ou plus

Période du 1.08. jusqu'au 31.08.2020:

FC Aurore: Bienne: En raison d'insultes graves à l'encontre de l'ARB après la rencontre par un spectateur à l'occasion du match de juniors A FC Dürrenast - Team Aurore-Etoile du 12.08.2020, le club est condamné à une amende de CHF 400.00

US Boncourt: En raison d'insultes graves à l'encontre de l'ARB par un spectateur à l'occasion du match de 2^{ème} ligue FC Develier – US Boncourt, le club est condamné à une amende de CHF 400.00

SV Lyss: Le club est condamné à une amende de CHF 200.00 pour comportement antisportif des spectateurs après le match à l'encontre de l'ARB lors du match de 2^{ème} ligue SV Lyss - FC Azzurri Biel le 22.8.2020.

FC Nidau: En raison de comportements antisportifs de spectateurs et de joueurs à l'encontre de l'ARB après le match de 4^{ème} ligue Ostbärn FC a – FC Nidau du 23.8.2020, le club est condamné à une amende de CHF 200.00

FC Perrefitte: Le club ayant aligné trois joueurs sous un faux nom lors du match de 5^{ème} ligue FC Haute-Sorne - FC Perrefitte le 15.08.2020, le match est perdu 3-0 par forfait et le club est condamné à une amende de 800 CHF. Les trois joueurs et le capitaine seront sanctionnés par de longues suspensions. L'entraîneur est suspendu jusqu'au 30.06.2021.

FC Aarberg: Le club est condamné à une amende de CHF 200.00 pour comportement antisportif des spectateurs lors du match de juniors D FC Azzurri Biel - FC Aarberg le 29.08.2020.

Période du 1.09. jusqu'au 30.09.2020:

FC Aarberg: Le club est condamné à une amende de CHF 200.00 pour conduite antisportive des spectateurs envers les joueurs de l'équipe invitée lors du match de juniors A FC Aarberg - SC Thörishaus le 21.09.2020.

FC Bützberg: En raison d'insultes grossières proférées à l'encontre de l'ARB par les spectateurs lors du match de 4^{ème} ligue FC Bützberg - YF United Huttwil le 19.09.2020, le club est sanctionné avec une amende de CHF 400.00

SCI Esperia 1927: Le club est condamné à une amende de CHF 200.00 pour comportement antisportif des spectateurs par le fait d'avoir pénétré sur le terrain lors du match de 4^{ème} ligue entre le SCI Esperia 1927 et le FC Weissenstein le 05.09.2020.

AS Italiana: Le club est condamné à une amende de CHF 400.00 pour conduite grossièrement antisportive des spectateurs (sur le banc des joueurs) envers l'ARB pendant le match senior 30+ AS Italiana/Espana - FC Breitenrain le 25.09.2020.

FC Langnau: Le club est condamné à une amende de CHF 800.00 pour comportement grossièrement antisportif des spectateurs envers le trio des ARB pendant et après le match de 2^{ème} ligue FC Langnau - FC Courtételle le 22.08.2020.

FC Pieterlen: Le club est condamné à une amende de CHF 400.00 pour conduite grossièrement antisportive des spectateurs envers l'ARB à l'occasion du match de juniors B promo FC Azzurri Biel - Team Leugene le 10.09.2020.

FC Prishtina: Le club est condamné à une amende de CHF 400 pour conduite grossièrement antisportive de la part des spectateurs qui sont entrés sur le terrain après avoir marqué des buts lors du match de la Coupe bernoise FC Goldstern - FC Prishtina le 15.09.2020.

Communication de la Commission de jeu

Inscriptions des équipes pour le tour de printemps

Les informations suivantes sont basées sur les connaissances actuelles dans le contexte incertain lié à la crise sanitaire du Coronavirus et elles pourraient devoir être ajustées.

Les responsables du Club Corner recevront fin novembre/début décembre 2020 une lettre contenant des informations complémentaires sur les inscriptions des équipes pour le tour de printemps 2020/2021. Les inscriptions des équipes seront ensuite introduites par voie électronique. La date exacte sera indiquée dans la lettre (probablement le 01.02.2021 au lieu du 06.01.2021).

La **répartition** des juniors A-C et des juniors féminines sera probablement effectuée par la commission de jeu le mardi 30 mars 2021. Elle sera publiée dans le courant de la semaine. Les calendriers des matchs devraient être publiés d'ici le 6 avril 2021, la compétition reprenant le lundi 19 avril 2020.

Les associations régionales répartiront ensuite elles-mêmes les catégories D-G en groupes et les calendriers seront publiés d'ici le 22 février 2021.

5^{ème} ligue et 4^{ème} ligue dames : Des inscriptions complémentaires sont possibles pour autant qu'il y ait des retraits. S'il y a plus d'inscriptions complémentaires que de retraits, la décision sera prise par tirage au sort.

Le déroulement du tour de printemps 2020/2021 peut être consulté dans le **programme de base des compétitions**.

Communication concernant le football des juniores

Coupe suisse des juniores FF-15 et FF-19

L'AFBJ peut fournir deux équipes dans les deux catégories. Les équipes suivantes se sont qualifiées :

FF-19

FC Walperswil
FC Steffisburg

FF-15

FC Ostermundigen a
FC Steffisburg

Pour les deux catégories, il y aura une journée de qualification (25.04.2021) à deux endroits et une dernière journée (06.06.2021) chez le SC Kriens. Le déroulement est basé sur les prescriptions d'exécution de l'ASF pour les deux compétitions.

L'AFBJ souhaite aux équipes beaucoup de succès dans cette compétition.

Département de jeu AFBJ